

FM/CLL N° 17907  
Contacts Ifop : Frédéric Micheau / Cécile Lacroix-Lanoë  
Tél : 01 45 84 14 44



*pour*



**Indicateur ARE avancé des difficultés des entreprises**  
**Vague 2 : Deuxième trimestre 2009**  
Les principaux enseignements  
Septembre 2009

# Sommaire

## *Pages*

- 1 - La méthodologie.....	1
- 2 - Les principaux enseignements .....	3
<i>A- Les membres de l'ARE épaulent en priorité des grandes entreprises industrielles .....</i>	<i>4</i>
<i>B- Au second trimestre, les entreprises des services apparaissent plus durement touchées, tout comme les très grandes entreprises .....</i>	<i>4</i>
<i>C- Le nombre d'entreprises aidées continue à augmenter malgré une décélération du nombre de nouveaux dossiers .....</i>	<i>5</i>

**- 1 -**

## **La méthodologie**

## Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	<b>L'Association pour le Retournement des entreprises</b>
Echantillon	Échantillon de 30 membres de l'association (sur 130), experts impliqués de façon régulière dans les opérations de retournement, de refinancement ou de restructuration.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 6 juillet au 10 août 2009

- 2 -

## **Les principaux enseignements**

## **A- Les membres de l'ARE épaulent en priorité des grandes entreprises industrielles**

En ce contexte de crise économique, les difficultés des entreprises demeurent bien réelles. **Les experts de l'Association pour le Retournement des entreprises (ARE) traitaient en moyenne quatre dossiers durant le second trimestre de l'année 2009.** L'industrie apparaît comme le secteur le plus en difficulté (43% des dossiers), l'automobile étant plus particulièrement touchée (11% des dossiers). Les services (30%) n'échappent pas à la récession, tandis que le commerce semble plus épargné (seulement 12% des dossiers)

**Les grandes entreprises constituent la majorité des entreprises aidées par les membres de l'ARE ;** 23% des dossiers traités concernent des entreprises comptant plus de 1 000 salariés, 10% des entreprises en comptant entre 500 et 999 et 13% de 250 à 499. Les TPE-PME ne constituent qu'une minorité des entreprises accompagnées dans leurs difficultés (38% des entreprises aidées comptent moins de 250 salariés et 8% moins de 10 salariés). Conformément à ces résultats, en moyenne, les entreprises aidées disposent d'un chiffre d'affaires annuel de 170 millions d'euros et ont contracté 88 millions d'euros de dette, confirmant la forte proportion de grandes sociétés parmi les entreprises prises en charge par les membres de l'Association pour le Retournement des entreprises.

## **B- Au second trimestre, les entreprises des services apparaissent plus durement touchées, tout comme les très grandes entreprises**

En s'intéressant plus particulièrement aux dossiers ouverts au cours du trimestre écoulé, c'est-à-dire entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juin 2009, un constat positif s'impose néanmoins : **les membres de l'association ont ouvert moins de dossiers au cours de ce semestre que lors du premier semestre de l'année 2009 (-19% de dossiers ouverts par membre en moyenne).** Ainsi, alors que les membres de l'association avaient pris en charge en moyenne 2,0 dossiers au cours du premier trimestre, ils n'en ouvrent que 1,7 en moyenne au cours du deuxième. Au total, 50 dossiers ont été pris en charge au cours de la période concernée par les 30 membres interrogés.

L'évolution du profil des entreprises en difficultés apporte des enseignements éclairants.

**Premier constat, les entreprises des services apparaissent désormais comme les plus touchées par les difficultés financières et détrônent ainsi le secteur de l'industrie.** 42% des dossiers ouverts concernent le secteur des services (contre 29% au trimestre précédent). En parallèle, le poids des entreprises de l'industrie, bien qu'il reste très important, diminue (36% contre 49%). Seulement 2% des entreprises aidées appartiennent désormais au secteur automobile (contre 19% au premier semestre). Le commerce apparaît également moins représenté qu'au tout début de l'année (14% contre 22%).

Deuxième enseignement, **les dossiers ouverts au second trimestre concernent de plus en plus de très grandes entreprises**. En moyenne, les entreprises aidées comptent 1148 salariés (contre 784 au premier semestre). Les grandes entreprises (plus de 250 salariés) représentent 32% des dossiers ouverts au cours de ce dernier semestre. En toute logique, le chiffre d'affaires des nouveaux dossiers augmente (166 millions d'euros en moyenne contre 115 millions lors du premier trimestre).

Troisième enseignement, la dette moyenne de l'entreprise croît – en proportion – plus rapidement que le chiffre d'affaires (136 millions d'euros contre 45 millions), ce qui indique **une montée du nombre de dossiers sous LBO**.

### **C- Le nombre d'entreprises aidées continue à augmenter malgré une décélération du nombre de nouveaux dossiers**

**Davantage de dossiers ont été fermés au cours du second semestre qu'au cours du premier**. Les membres de l'association ont clos en moyenne 1,0 dossier lors du second semestre contre 0,7 dossier au premier, ce qui représente une augmentation de 33% par membre de l'Association pour le Retournement des entreprises.

Parmi les 29 dossiers fermés par les membres interrogés, 20 dossiers ont été sauvés, trois dossiers ont été placés en sauvegarde et 6 dossiers en redressement judiciaire.

Au deuxième trimestre de l'année 2009, le nombre de dossiers ouverts demeure donc bien supérieur au nombre de dossiers fermés. Ceci explique que **le nombre d'entreprises prises en charge par les membres de l'ARE augmente de 15% entre les deux premiers semestres de l'année 2009**. En moyenne, à la date du 30 juin, les membres de l'association s'occupent de 4,8 dossiers, contre 4,1 au 31 mars. Ainsi, si moins de dossiers ont été ouverts que lors des trois premiers mois de l'année, le nombre d'entreprises épaulées continue lui à augmenter, preuve que la crise continue à affecter durement l'économie française.